

Master mention Patrimoine et Musées

Objectifs

Dans une période caractérisée par le développement du tourisme culturel et la ferveur patrimoniale, l'Institut forme des cadres capables d'accompagner efficacement cette demande croissante.

La formation se veut suffisamment polyvalente pour permettre aux étudiants de candidater dans les différents secteurs d'activité du patrimoine et de la culture.

Public cible

En M1 : licence validée (Histoire de l'art, Histoire...) avec des prérequis en Histoire de l'Art.

En M2 : pré-requis correspondant à l'ensemble des UE définies en M1.

Les candidats doivent se prévaloir, dans la mesure du possible, d'une expérience professionnelle dans le domaine du patrimoine (stage, emploi saisonnier). Le recrutement est national.

L'accès à cette formation est également possible si vous êtes en activité professionnelle, en recherche d'emploi ou si vous avez interrompu vos études initiales depuis plus d'un an. Vous relevez alors du statut de stagiaire de la formation continue pour vos études.

Vous pouvez aussi accéder à cette formation par les différents dispositifs de validation des acquis (VAE, VAPP 85 et VES).

Pour toutes ces situations, il convient de contacter au plus tôt le bureau REVA du Service de Formation Continue :

www.univ-brest.fr/formation-continue

Courriel : fc-quimper@univ-brest.fr

Tél. 02 90 94 48 04

Compétences acquises

Une connaissance théorique et technique en Histoire de l'Art et en Histoire.

L'appréhension de la complexité des facteurs et des enjeux du phénomène de patrimonialisation et des pratiques culturelles.

La connaissance des méthodes de conception, d'organisation et de promotion des manifestations à caractère culturel, de présentation des monuments et des oeuvres, d'organisation des musées et des expositions.

La maîtrise de l'environnement administratif, juridique et financier de ces activités.

La maîtrise des outils de communication (langues, infographie, multimédia, site internet).

Conditions d'accès

L'accès se fait en M1 ou en M2, après sélection sur dossier et entretien avec un jury, d'après les critères suivants :

En M1 : licence validée (Histoire de l'art, Histoire...) avec des prérequis en Histoire de l'Art.

En M2 : pré-requis correspondant à l'ensemble des UE définies en M1.

Les candidats doivent se prévaloir, dans la mesure du possible, d'une expérience professionnelle dans le domaine du patrimoine (stage, emploi saisonnier). Le recrutement est national. Elle est également accessible après avoir suivi le parcours "Patrimoine" de la licence 3 histoire de l'art de Quimper, notamment pour des étudiants non diplômés en histoire ou histoire de l'art.

Courriel : iup-patrimoine@univ-brest.fr

L'accès à cette formation est également possible si vous êtes en activité professionnelle, en recherche d'emploi ou si vous avez interrompu vos études initiales

depuis plus d'un an. Vous relevez alors du statut de stagiaire de la formation continue pour vos études.

Vous pouvez aussi accéder à cette formation par les différents dispositifs de validation des acquis (VAE, VAPP 85 et VES).

Pour toutes ces situations, il convient de contacter au plus tôt le bureau REVA du Service de Formation Continue :

www.univ-brest.fr/formation-continue

Courriel : fc-quimper@univ-brest.fr

Tél. 02 90 94 48 04

Poursuite d'études

Le diplôme de Licence AVP permet d'envisager une entrée dans le monde professionnel, de poursuivre dans un master professionnel ou un master recherche. La vocation du diplôme de master GPAA est l'insertion professionnelle directe.

Insertion professionnelle

L'attention portée au contenu et à l'adéquation de la formation aux réalités professionnelles porte ses fruits dans un secteur pourtant réputé difficile. En octobre 2012, 60% des étudiants de la promotion 2011 étaient en situation d'emploi, 20% étaient en recherche après avoir occupé un emploi et 15% préparaient les concours de la

filière culturelle. Pour de plus amples informations, consulter les enquêtes sur : www.univ-brest.fr/suaqip

Organismes recruteurs : les collectivités territoriales et les structures culturelles qui en dépendent (musées, maisons du patrimoine, centres culturels, PAH), associations, opérateurs privés...

Les métiers visés : animateur du patrimoine, médiateur culturel (Ville d'Art et d'Histoire, service culturel, site naturel, lieu de mémoire), guide conférencier, agent de développement culturel, assistant et attaché de conservation du patrimoine (concours), chargé de missions culturelles, touristiques et patrimoniales, ingénieur d'études, gestionnaire, concepteur et/ou organisateur d'événements culturels et patrimoniaux, ...

Infos pratiques

Faculté des Lettres et Sciences Humaines à Quimper

Ouvert en stage

Formation accessible en : formation continue financée, formation initiale, reprise d'études non financées

Durée : 2 ans

Contacts

Responsable pédagogique

BACHELIER Julien

julien.bachelier@univ-brest.fr

Tel. 02 90 94 47 63

Contact administratif

http://www.univ-brest.fr/pole_quimper COSMAO Cécile

pjh-patrimoine@univ-brest.fr

Tel. 02 90 94 48 05

Responsable Secrétariat pédagogique

http://www.univ-brest.fr/pole_quimper COSMAO Cécile

pjh-patrimoine@univ-brest.fr

Tel. 02 90 94 48 05

Programme

Parcours Gestion des patrimoines
architecturaux, artistiques et culturels

Dernière mise à jour le 02 mars 2026